

REFLETS

Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure

**Une photographie de
Saint Bonnet de Mure**



Dossier pages 5 à 7



Analyse des Besoins Sociaux : une photographie de Saint Bonnet de Mure



P. 4

Changer notre ville

- Le devenir de l'immeuble d'habitation Vercors
- Des purificateurs d'air dans nos écoles
- Une bibliothèque de plans



P. 14

Environnement

- Valorisation des sapins de Noël
- Optimiser nos espaces verts



P. 8

Vie de la commune

- Le budget communal 2021
- Paroles du CME
- Le programme "Petites villes de demain"
- L'abandon de la centrale d'enrobage
- Les animations de la médiathèque intercommunale
- La lutte contre les dépôts sauvages



P. 14

Tribunes politiques

- Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure



P. 15

Zoom sur

- Les vacances d'hiver au centre de loisirs



P. 13

Reflets muros

- Le Coin des Producteurs
- Intemporelle Boutik
- Lune & Sens



P. 16

Rendez-vous muros

- Vos messages de la Saint-Valentin



Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
Tél. : 04 78 40 95 55

www.saintbonnetdemure.com

mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



Ville de Saint Bonnet de Mure

Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain

Rédacteur en chef : Anne Benzi

Comité de rédaction : Vincent Lièvre, Virginie Mas, Amandine Ott, Francis Petricig

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22

Photographies : François Boisjoly, Virginie Mas

Ville de Saint Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.





© Maison de la Photographie

Chères Muroises, chers Murois,

À l'heure où sont imprimées ces quelques lignes, nous sommes toujours en période de pandémie. Cela fait plus d'une année déjà, que nous continuons, bon gré mal gré, à vivre avec cette crise sanitaire. Notre espoir se tourne désormais vers la vaccination, notamment pour les personnes les plus vulnérables.

Suite à l'allocution du Président de la République du 31 mars 2021, je fais, à nouveau, appel à votre esprit civique pour le maintien du port du masque et le respect des gestes barrières. C'est, en effet, collectivement que nous devons agir et lutter contre la propagation de la Covid-19.

Par ailleurs, vous savez que la Municipalité, via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est présente à vos côtés. Alors, n'hésitez pas à solliciter cette instance municipale, si vous éprouvez une difficulté passagère ou si vous vous sentez isolés face à cette situation particulière.

Je ne vais pas épiloguer sur ce contexte compliqué car je souhaiterais également évoquer des projets qui font avancer notre commune.

Tout d'abord, le vote du budget a eu lieu fin mars. Il permet d'envisager l'année 2021 avec une sérénité certaine. Résolument tourné vers l'avenir, il annonce divers futurs investissements : valorisation de notre patrimoine bâti, augmentation de l'autonomie énergétique des bâtiments communaux, aménagement des espaces publics, lancement d'études préalables..., tout en gardant notre ligne directrice de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Saint Bonnet de Mure travaille aussi de concert avec Saint Laurent de Mure pour optimiser la mutualisation entre les 2 communes. Les échanges se poursuivent avec nos voisins laurentinois, en vue de renforcer la gestion et le développement de nos équipements sportifs et culturels. La Municipalité est accompagnée par un cabinet d'avocats spécialisé pour définir les liens juridiques qui vont faire évoluer les statuts du Syndicat Intercommunal Murois (SIM) pour une meilleure prise en compte des besoins associatifs intercommunaux. La réflexion est donc lancée et des propositions concrètes pourront être annoncées dans les prochains mois.

En parallèle, je tiens à préciser que notre commune va bénéficier d'un soutien financier et d'un accompagnement de l'État pour le développement de ses projets de territoire, dans le cadre du programme "Petites villes de demain", en lien avec la CCEL.

Je conclurai avec l'annonce officielle de l'abandon du projet d'implantation d'une centrale d'enrobage au lieu-dit Les Broses. La Municipalité a été destinataire de l'arrêté préfectoral portant sur l'abrogation de ce projet et d'un courrier d'annulation du permis de construire par la société Enrobés Lyon Est.

Je m'en félicite et, avec ma majorité municipale, nous continuons plus que jamais à veiller sur la préservation de notre cadre de vie.

Avec toute ma sympathie,

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure

**« En 2021,
la Municipalité
garde son cap pour
continuer à faire
avancer Saint
Bonnet de Mure
avec vous ».**



Une future remise à neuf

Situé rue Louis Pergaud, à proximité du groupe scolaire Vercors, l'immeuble d'habitation va faire l'objet d'un vaste programme de réhabilitation. Après une étude de faisabilité, la Municipalité a établi un calendrier pour ce chantier qui devrait s'étaler sur plus de 10 mois :

- 1^{ère} étape (environ 3 mois) : le désamiantage du bâtiment,
- 2^e étape : la rénovation totale des murs, plafonds, menuiseries, équipements et sanitaires.

En parallèle, des travaux d'isolation et de peinture de la façade extérieure sont au programme.

Ce réaménagement complet permettra la mise en location prochaine de 5 logements, à savoir 3 T3 et 2 T4. Ce chantier sera également l'occasion d'une réhabilitation de l'espace devant l'école Vercors où attendent les parents : abri contre la pluie, stationnement vélos, reprise de l'évacuation des eaux de pluie... |



Un point sur la mise en conformité de nos ERP

Le dispositif Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est institué par l'article 3 de l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées.

Après diagnostic, la commune a donc lancé des travaux de mise en conformité de bâtiments municipaux. Elle procède actuellement à un inventaire de cette phase

opérationnelle afin de pointer les aménagements déjà réalisés (église, cimetière, accueil des services techniques, signalisation et circulation dans la cour de la Ferme, accès et cheminements extérieurs autour de l'Hôtel de ville...) et à réaliser (sanitaires dans les 2 groupes scolaires, à la Câlinerie...).



Des purificateurs d'air dans nos écoles

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, la Municipalité a acquis 6 purificateurs d'air pour améliorer la qualité de l'air dans les locaux (écoles et cantines) de nos 2 groupes scolaires, Vercors et Chat Perché, et de la Câlinerie.

Pour information, 2 purificateurs d'air sont pris en charge financièrement dans le cadre du dispositif d'aide aux communes de moins de 20 000 habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Par ailleurs, le suivi du protocole sanitaire, édicté par le ministère de l'Éducation nationale, est appliqué au quotidien sur les temps scolaire, périscolaire, extrascolaire et de restauration scolaire.

La commune veille au mieux au bien-être et à la sécurité des enfants, des enseignants et des agents communaux des écoles. |



Une bibliothèque de plans

Se doter d'outils performants pour optimiser et faciliter le travail des services techniques, telle est la volonté de Francis Petricig, 1^{er} Adjoint au Maire délégué aux Bâtiments. C'est pourquoi, la commune va se doter d'un nouveau logiciel de conception au format DWG. Ces fichiers contiennent toutes les données nécessaires (plans...) pour la modification, le suivi, l'entretien et la réhabilitation du patrimoine bâti communal. Les relevés nécessaires à l'élaboration des plans des bâtiments communaux sont en cours (terminés pour les "logements Vercors" et l'ensemble "cour de la Ferme"). |

Des travaux de voirie montée du Château

La construction du nouvel EPHAD l'Accueil (livraison programmée pour fin 2022) génère des travaux de voirie sur la montée du Château. Ces aménagements extérieurs portent sur un dégagement de 4 m 50 de la voirie pour permettre la création d'un trottoir et de places de stationnement. Des travaux de réseaux (gaz, électricité, assainissement), entre avril et juin, ainsi que l'installation d'un nouvel éclairage public suivront. La fin de chantier étant

prévue pour novembre, une gêne peut être occasionnée avec la mise en place d'une circulation alternée. Soyez prudents et adaptez votre vitesse. |





Le visage de notre commune en 2021

Quelles sont les données démographiques et socio-économiques qui caractérisent Saint Bonnet de Mure ?

Cet état des lieux, exposé aux élus du conseil municipal en décembre dernier, a été effectué en 2020, par un cabinet d'analyse en démographie, développement et étude de prospective, mandaté par la Municipalité, via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses données sont récentes (de 2015 à 2019) et proviennent de différentes sources : INSEE, CAF, Département du Rhône, Mairie de Saint Bonnet de Mure / CCAS, Pôle Emploi, mission locale, Agence Régionale de Santé (ARS), maisons de retraite... En parallèle, l'INSEE a publié les derniers chiffres de son recensement :

Saint Bonnet de Mure compte 6 982 habitants au 1^{er} janvier 2021.

Qui sont les Murois ? Quels sont leurs besoins ? Comment y répondre efficacement ? L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) permet à notre commune, de mieux connaître son territoire et de déterminer les réels besoins de sa population. Ce diagnostic, obligatoire depuis 1995, est l'occasion de vous présenter une photographie actuelle de notre commune.





Synthèse du diagnostic ABS

Évolution démographique

- Le nombre d'habitants est relativement stable (+ 0,3 % par an) ces dernières années.
- Depuis 2015, les décès ont tendance à être plus nombreux que les naissances.
- Les naissances diminuent depuis 2012. De plus, le nombre d'enfants se réduit, quelle que soit la catégorie d'âge.
- Le nombre de jeunes baisse également. Les moins de 30 ans représentent plus de 60 % des départs. 81 % des jeunes travaillent en dehors de la commune.
- Les familles : les couples avec enfants diminuent et ceux sans enfants augmentent.
- Le nombre de seniors s'accroît et ils sont peu nombreux à quitter le territoire. Le vieillissement de la population (dû à la fois à la baisse du nombre de jeunes et à l'augmentation de celui des seniors) reste mesuré mais s'accélère.

Structure par âge et sexe

- Une forte présence des moins de 18 ans et des 40-60 ans.
- Les 18-30 ans sont sous-représentés.
- L'accélération du vieillissement démographique est importante.

Ménages

- Le nombre d'habitants par logement diminue (taille moyenne des ménages en 2016 : 2,63 habitants par logement).
- Le nombre de personnes seules augmente et concerne principalement les 80 ans ou plus.

Logement

- Le nombre de propriétaires est important (environ 4 ménages sur 5 sont propriétaires de leur logement, soit 78,4 % des Murois), au-delà de la moyenne départementale.
- Une forte majorité de Murois vit dans une maison (77,6 % des logements).
- Les locataires sociaux sont peu nombreux (3,3 % des habitants).
- Les petits logements (T1, T2) sont sous-représentés.

Nouveaux arrivants

- Ce sont de jeunes actifs en provenance majoritairement d'une commune de la CCEL ou du département du Rhône, avec un profil socio-économique proche du reste de la population.

Entreprises

- Le nombre de création d'entreprises a fortement augmenté en 2018 (97). Cela correspond à la tendance nationale. Ce sont principalement des entreprises individuelles, liées au commerce, aux transports et services divers.
- Le tissu économique est fortement basé sur la demande locale.

Emploi

- Les professions intermédiaires représentent 1 actif sur 3 (31,1 %).
- Le nombre de cadres a fortement augmenté (près d'1 actif sur 4, soit 24,8 %).
- Les ouvriers et employés sont sous-représentés.
- Les retraités constituent 23,7 % de la population.

Mobilité

- Plus de 8 actifs sur 10 (83,6 % des actifs) travaillent hors de Saint Bonnet de Mure : essentiellement à Saint-Priest, Lyon 3^e et Villeurbanne.
- Les actifs venant travailler sur la commune proviennent principalement de Saint Laurent de Mure, Saint-Priest et Villeurbanne.
- La voiture est le mode de transport privilégié. Seuls 4 % des actifs utilisent un transport en commun.





Chômage

- Le niveau de chômage est globalement bas (8 % en 2018) mais les jeunes et les seniors sont plus touchés.
- Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi augmente.

Formation

- Un tiers des Murois a un diplôme de l'enseignement supérieur.
- Un quart des habitants n'a aucun diplôme.

Niveau de vie

- Le niveau de vie des Murois est plus élevé que la moyenne du département du Rhône.
- Le taux de pauvreté est bas (5 % des habitants).
- Les bénéficiaires de prestations sociales sont globalement peu nombreux.

Salaire

- Les actifs de la commune ont un salaire plus important que la moyenne départementale, quels que soient l'âge, le sexe et la CSP.



Quelques pistes de réflexion, au regard du diagnostic 2020



POPULATIONS FRAGILES

- Lutter contre le non-recours en développant l'information, le réseau partenarial, des actions intergénérationnelles...



MOBILITÉ

- Améliorer les possibilités de déplacement en encourageant le covoiturage ou l'utilisation de l'offre existante.



VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

- Limiter le vieillissement de la population en attirant des populations jeunes.
- Faciliter le bien-vieillir et lutter contre l'isolement en anticipant l'augmentation des demandes des seniors, en favorisant la solidarité, en développant l'offre de logements et/ou le maintien à domicile...



JEUNES

- Attirer les populations jeunes et favoriser l'insertion en optimisant la mobilité, en développant l'offre de logements, l'attractivité du tissu économique local et les liens entre jeunes et entreprises.

Point de vue



Monsieur le Maire,
Président du Centre
Communal d'Action
Sociale (CCAS)



Danièle Santesteban,
Conseillère municipale
déléguée aux Affaires
sociales et Vice-présidente
du CCAS

L'Analyse des Besoins Sociaux est un réel outil d'aide à la décision qui a pour objectif de mettre en adéquation l'offre de services et les besoins collectifs, de manière objective et mesurable. Elle permet ainsi de définir ou de réajuster notre action publique dans différents domaines de la solidarité à l'emploi, en passant par la mobilité, le logement ou les modes de garde d'enfants...

Cette feuille de route stratégique définit une vision commune de notre territoire et inscrit les principaux enjeux présents et à venir. Des pistes de réflexion sont d'ores et déjà évoquées et vous serez tenus informés des mesures mises en œuvre au cours de ce nouveau mandat.





Un budget maîtrisé et ambitieux au service

2020 restera une année atypique marquée par la crise sanitaire, entraînant de fait une crise économique et sociale à laquelle les collectivités ont dû faire face. Malgré cette situation complexe et inédite, la commune a dégagé en 2020 un excédent de trésorerie de près de 600 k€ ; ce qui permet, avec les excédents antérieurs reportés, d'envisager l'année 2021 avec optimisme et sérénité.

Mais il faut rester très prudent car la crise sanitaire n'est pas résolue et cela fait peser bien des incertitudes sur les recettes fiscales de la commune et de

la CCEL, en raison de la baisse des activités économiques.

Boosté par un volume d'investissements en forte hausse par rapport au BP 2020 (+ 40 %), notre budget primitif pour 2021 augmente de près de 7 %. Les investissements porteront cette année, en priorité sur la rénovation de notre patrimoine et le renforcement de l'autonomie énergétique des bâtiments communaux, en phase avec le plan de relance de l'État, mais aussi sur l'aménagement des espaces publics.

Par ailleurs, une enveloppe de 200 k€ a été inscrite au budget pour réaliser les études préalables, annonçant le prochain démarrage de nos grands projets.

La diminution de notre dette (288 €/

habitant), nous permet aussi d'entrevoir, si besoin, des possibilités d'emprunter pour financer ces grands projets.

Enfin, nous profiterons de la construction du nouvel EHPAD et de la future résidence autonomie pour mettre en séparatif le réseau d'assainissement le long de la montée du Château, pour un coût estimé à 450 k€ HT.

Dans un contexte sanitaire compliqué, notre commune garde le cap et le BP 2021 est tourné vers l'avenir tout en maintenant ses points clés, en particulier la maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui permet de dégager une bonne capacité d'auto-financement, le maintien des taux de taxes locales et la qualité du service rendu. |

Le budget communal en un coup d'œil

Pour 2021, le budget s'élève à

20 835 881 €

soit + 6,7%

13 613 761 €

en fonctionnement

7 222 120 €

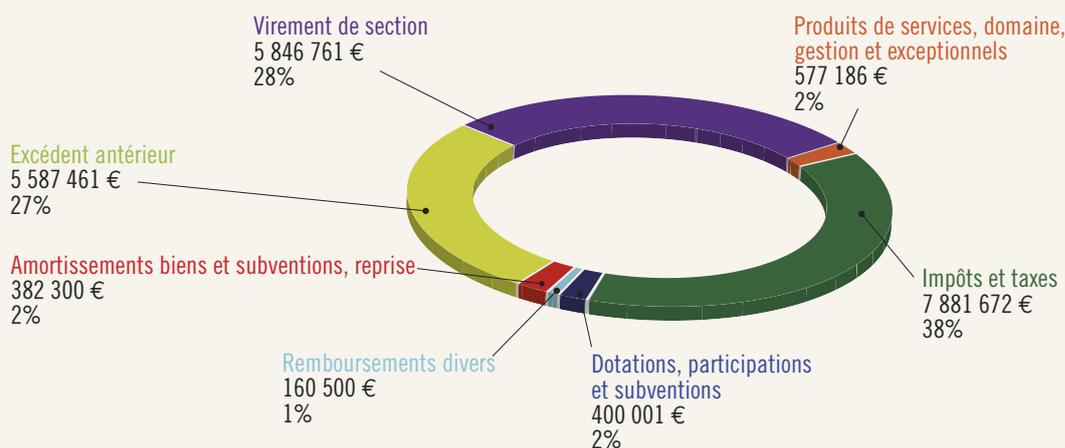
en investissement



Les points clés du budget 2021

- Pas d'augmentation des taux d'imposition locaux
- La maîtrise des charges de fonctionnement
- Le maintien d'un niveau d'investissement cohérent
- Un service de qualité pour les Murois
- La poursuite d'une réflexion communautaire sur les possibilités de mutualiser certaines activités.

Recettes du budget communal : 20 835 881 €





de tous les Murois

Les principaux projets d'investissement 2021



RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE ET RÉNOVATION DU PATRIMOINE BÂTI

- **Groupes scolaires**
 - Audit thermique, rafraîchisseurs, purificateurs d'air **150 000 €**
 - Installation de panneaux solaires à Vercors **70 000 €**
 - Réfection des classes, rénovation des sanitaires, reprise facade Est restaurant et primaire Vercors, mise aux normes Ad'AP des escaliers Vercors, création abri à vélos à Vercors **165 000 €**
- **Hôtel de ville**
Remplacement des volets et des menuiseries **50 000 €**
- **Logements**
Étude de réhabilitation des bâtiments communaux (Vercors, Paleyron) **150 000 €**
- **Salles et équipements communaux**
Installation d'un sol souple à la Câlinerie, rénovation du kiosque à musique, reprises des bardages et des bandeaux sur divers lieux **69 200 €**



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

- **Environnement et cadre de vie**
Plantations d'arbres, installation de récupérateurs d'eau, aménagement du bassin de la Croze **71 000 €**
- **Réseaux et voiries**
Renforcement du réseau électrique du Revolay, remplacement de poteaux incendie, travaux divers de voiries **121 000 €**
- **Protection et sécurité**
Ajout de caméras de vidéoprotection **100 000 €**



COMMUNICATION

- Analyse des besoins et refonte du site internet de la commune **43 000 €**



PEJ ET AFFAIRES SCOLAIRES

- Achat de matériel et mobilier de bureau, jeux au sol à l'élémentaire Vercors, création d'un parcours de santé **84 000 €**



TERRAINS

- Acquisitions de parcelles de terrains **250 000 €**



ÉTUDES GRANDS PROJETS

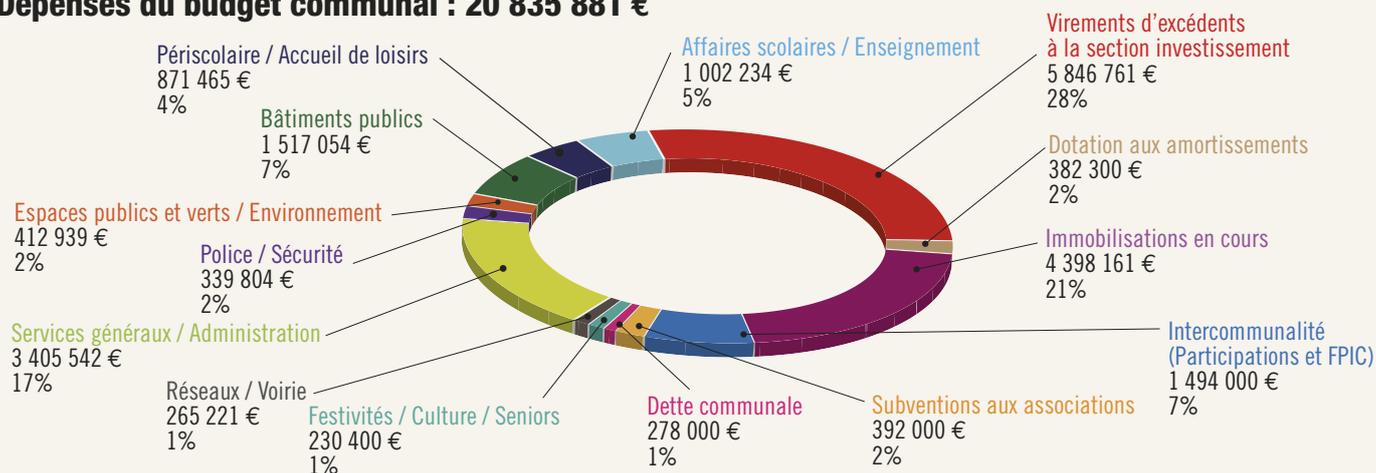
- Aménagement Revolay, requalification du centre-ville, végétalisation de la place du Mail, déviation Nord de Saint Bonnet de Mure, maison de santé pluridisciplinaire, pôle loisirs intergénérationnel **200 000 €**



MATÉRIEL

- Camion benne pour les espaces verts, divers matériels pour les services techniques, remplacement du matériel informatique **112 800 €**

Dépenses du budget communal : 20 835 881 €



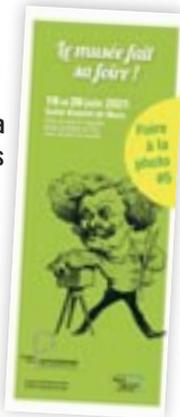


Une fresque artistique en projet

La Municipalité souhaite valoriser le préau de la cour de la Ferme, situé à proximité des services techniques, avec la réalisation d'une fresque décorative. Elle sera visible en juin à l'occasion de la kermesse du Sou des écoles. Les élèves de l'élémentaire Chat Perché sont associés (ceux de Vercors travaillant sur un autre projet) à travers un concours de dessins sur le thème de l'environnement. Après une sélection par un jury composé des élus référents, du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) et du collectif de graffeurs Lyon Bombing, ils seront intégrés au projet artistique. Des ateliers regroupant graffeur, élèves des 2 groupes scolaires et du collège Lachenal sont aussi prévus. Budget prévisionnel : 10 000 €.

Le Musée de la photographie fait sa foire !

Rendez-vous les 19 et 20 juin, cour de la Ferme, pour la 5^e édition qui réunira plus de 60 exposants internationaux. Au programme également, des expositions photos, des démonstrations de prises de vue... Entrée gratuite pour les visiteurs. Contact : lamaisonphoto.fr contact@lamaisonphoto.fr 06 07 51 46 65 - 06 11 95 44 87 |



Alpes Isère Tour 2021

La course cycliste internationale de classe 2.2, qui aura lieu du 19 au 23 mai, sera de passage dans notre centre-ville le vendredi 21 mai aux alentours de 12h.



Paroles du CME

L'arbre de la Liberté

Célia, Camille, Kélya et Noa, des élèves de CM1 et CM2 de l'école Vercors, tiennent à nous parler d'un travail important à leurs yeux, réalisé sur leur temps scolaire.

« Nous avons voulu présenter l'arbre de la Liberté. C'est un arbre qui représente les droits importants pour les élèves ainsi que tous les citoyens du monde, même si nous n'avons mis que des mots en français.

Ce travail a été réalisé suite à la mort de Samuel Paty qui était professeur, c'est pour ça que nous avons voulu exprimer nos droits les plus importants.

Pour nous, le plus important, c'est de pouvoir s'exprimer, de respecter tout le monde, d'être libre, d'avoir le droit à l'apprentissage et d'être soi-même.

Finalement, cet arbre nous représente. Celui-ci est composé de plusieurs parties : le tronc contient tous les mots pour le "vivre ensemble". Pour trouver ces mots, nous avons discuté tous ensemble dans la classe. Ensuite, sur les branches, nous avons listé les libertés les plus importantes : libre d'apprendre à l'école, de

penser, de rire... Pour cette partie, nous avons chacun écrit sur une feuille les libertés les plus importantes, puis nous les avons réunies pour le travail final.

Au bout de ces branches nous avons mis des smileys à la place des feuilles qui représentent nos émotions.

Autour de l'arbre, il y a 3 mots : **AIDE, AMITIÉ, SOLIDARITÉ**. Nous avons proposé beaucoup de mots dans toute la classe et ce sont ces 3 qui ont été retenus après un vote. Par-dessus, nous avons mis des photos de nous.

En face de l'arbre, nous avons fait ensemble une "ribambelle de bonhommes". Chaque élève a réalisé son bonhomme. Ils sont tous différents et jouent tous ensemble. Nous pensons que c'est comme ça qu'une école doit être ».

Ce travail a été réalisé en 3 semaines par 2 classes en commun. D'autres classes ont fait leur propre arbre de la Liberté.

Un nouveau logo pour le CME

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont choisi une nouvelle identité visuelle pour communiquer. Lors de la séance plénière du 3 mars, présidée par Monsieur le Maire, ils ont retenu la proposition d'un logo, ludique et pédagogique, qui s'inscrit pleinement dans la continuité du nouveau logo de la Ville.





Programme "Petites villes de demain"

Saint Bonnet de Mure fait partie des 226 communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui ont été sélectionnées, en décembre dernier, pour bénéficier d'un soutien financier et d'un accompagnement de l'État dans le développement de leurs projets de territoire.

Le programme "Petites villes de demain", lancé par le gouvernement en octobre 2020, vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. L'objectif est de donner à nos élus communaux, accompagnés par la CCEL, les moyens

de concrétiser leurs projets de territoire. Lors de la visite, le 18 février dernier en Mairie de Saint Bonnet de Mure, de M. Benoit Rochas, sous-préfet en charge du Rhône Sud, Monsieur le Maire a pu échanger sur les projets du mandat 2020-2026 qu'il souhaiterait inscrire dans ce programme. |



L'abandon de la centrale d'enrobage

La Municipalité a été destinataire de l'arrêté préfectoral du 23/02/2021 portant abrogation de l'arrêté préfectoral du 23/08/2018, qui autorisait la société Enrobés Lyon Est à exploiter une usine d'enrobage au lieu-dit Les Broses. Concrètement, cela implique l'annulation du projet de centrale d'enrobage sur le site de Saint Bonnet de Mure. Par ailleurs, le service urbanisme de la Mairie a également reçu le 3 mars 2021, un courrier de cette société demandant l'annulation du permis de construire.

Monsieur le Maire et les élus de la majorité municipale se félicitent de cette annulation. En effet, elle s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de préserver notre environnement et de garantir un cadre de vie agréable à l'ensemble des Murois. Cette décision préfectorale est l'aboutissement de plusieurs mois d'investissement et d'opposition de la commune, en lien avec la Députée de la 13^e circonscription, Mme Danièle Cazarian, les élus



Visite de la carrière par Monsieur le Maire, Mme Cazarian, Députée, et M. Cesari, Président de BVSEL, en février dernier.

de la CCEL et des membres de l'association Bien Vivre dans le Sud-Est Lyonnais (BVSEL). Cette annulation est donc un geste fort en faveur de notre environnement. Toutefois,

la Municipalité reste vigilante : le maître-mot de Monsieur le Maire et de sa majorité municipale restant "Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure". |

Des changements au sein de l'Exécutif municipal

Suite à la démission de Audrey Hugon de son mandat de conseillère municipale et de son poste d'adjointe, il a été voté lors du Conseil municipal du 11 février 2021 :

- **Émilie Tardy est installée en qualité de Conseillère municipale.**
- **Olivier Susini est Adjoint au Maire délégué à la Vie associative et à la Vie scolaire,**
- **Amandine Ott est Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie participative et à la Communication,**
- **Josiane Chabert est Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance.** |



Les cérémonies

(Sous réserve des restrictions liées à la crise sanitaire)

À venir...

- **Dimanche 25 avril à 11h30**

Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, place Ferlet.

- **Samedi 8 mai à 9h15**

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, monument aux morts du parc du Château.

- **En mai** (date non communiquée)

Journée nationale de la Résistance, monument aux morts de la RD 306.

- **Vendredi 18 juin à 18h**

Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle, monument aux morts du parc du Château.

...Et passées

- **Le vendredi 19 mars**, Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, au monument aux morts du parc du Château. |





Les animations de la médiathèque intercommunale

- **Lundi 12 avril** : ateliers créatifs (dès 7 ans).
- **Vendredi 16 avril à 9h** : Escape Game (8-10 ans), en partenariat avec la piscine.
- **Lundi 19 et mardi 20 avril** : ateliers jeux vidéo (dès 8 ans).
- **Mardi 20 avril à 10h** : atelier science "fabrication d'aimants" (dès 4 ans).
- **Mercredi 28 avril après-midi** : ateliers jeux de société.
- **Samedi 15 mai à 10h** : "Amie(s) Ami(s)", Heure du conte (dès 4 ans).
- **Mercredi 19 mai après-midi** : ateliers jeux de société.
- **Vendredi 28 mai à 20h** : soirée blind test 90's (ado/adulte).
- **Samedi 5 juin à 10h30** : atelier philo par Justine Broussais, philosophe (dès 7 ans).
- **Samedi 12 juin à 9h30** : atelier nichoirs à abeilles, par l'association Arthropologia. Tout public dès 8 ans.
- **Mercredi 23 juin après-midi** : ateliers jeux de société.
- **Vendredi 25 juin à 19h30** : "Et si on se parlait autrement ?", conférence par l'association Moments Soie (pour adultes).
- **Lundi 5 juillet** (journée) : ateliers jeux vidéo (dès 8 ans).
- **Mercredi 7 juillet à 10h** : Histoires sous le parasol. Tout public.
- **Mercredi 7 juillet à 14h30** : "Au cœur de la forêt", balade contée par les conteuses de la médiathèque (dès 4 ans). |

Animations organisées dans le respect du protocole sanitaire en cours.

Inscriptions obligatoires (places limitées) : 04 78 40 75 82 ou biblio1murois@simurois.fr www.simurois.fr

La médiathèque vient à vous !

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ? La médiathèque met en place un service de portage à domicile de documents (romans, DVD, CD...). Inscription et information au 04 78 40 75 82 ou biblio2murois@simurois.fr



La lutte contre les dépôts sauvages

La loi du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, renforce le dispositif de surveillance et de sanction pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets. **Les maires peuvent désormais infliger aux contrevenants une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €** puis faire procéder d'office à l'enlèvement des déchets aux frais de la personne mise en demeure, dans un délai de 10 jours. Une astreinte journalière de 1 500 € / jour au maximum peut être prononcée. La loi affecte le recouvrement des amendes et astreintes prononcées par le maire au bénéfice de la commune. De plus, le recours à la vidéosurveillance est

dorénavant autorisé pour constater les infractions relatives aux abandons de déchets. Une plainte a récemment été déposée par la Municipalité, avec constitution de partie civile, suite au constat fait, grâce à une caméra urbaine, qui a permis de visualiser les personnes et l'immatriculation du véhicule. Le film a été réquisitionné par la gendarmerie. |

Pour signaler un dépôt sauvage, contactez la police municipale : 04 78 40 96 14 - police@saintbonnetdemure.com



Une nouvelle assistante du DGS



Maryse Querry occupe ce poste depuis décembre 2020 et a pour missions la

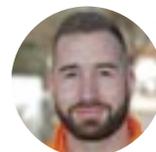
gestion du conseil municipal, de l'informatique et le suivi des festivités. Auparavant, elle était responsable du service secrétariat et assistante au sein de la Direction de l'Aménagement et des Services Techniques d'une commune de 9 000 habitants, en Loire Atlantique.

De nouvelles arrivées aux services techniques



Sandrine Solaro occupe le poste de Directrice des Services Techniques (DST) depuis le 1^{er} avril. Architecte DPLG

de formation, elle a commencé son parcours professionnel en agences d'architecte avant d'intégrer une collectivité de 7 400 habitants sur un poste de DST, pendant 8 ans. Elle a, ensuite, muté à Chassieu, en tant que DST adjointe puis DST.



Jérôme Gibert est agent technique polyvalent depuis août 2020, alternant des missions entre services bâtiments et des espaces verts.



Raphaël Pellet a intégré le service des espaces verts, sur un poste de jardinier, le 1^{er} janvier dernier.



Vincent Vigne est le nouveau gardien du complexe sportif depuis le 1^{er} mars.



Les nouvelles tendances muroises

• Le Coin des Producteurs

Créé en juin 2020 par Thibault Vial, coindesproducteurs.fr vous propose de commander votre panier en ligne. Ce site internet regroupe une large sélection de produits en circuit court : légumes, fruits, viande, charcuterie, œufs, fromages, yaourts, desserts, farines, huiles, céréales, boissons, miel, pain et pâtisseries. « Mon projet est une réelle prise de conscience sur la diversité et la qualité de nos produits régionaux. Il valorise et permet ainsi de faire connaître nos producteurs locaux auprès des consommateurs murois ».

Le principe est simple : vous avez le choix entre un panier à la carte ou déjà composé et vous devez effectuer votre commande chaque mardi avant 19h pour être livrés le jeudi. La livraison est à domicile ou sur votre lieu de travail. Vous pouvez aussi récupérer votre



panier au drive, situé 8 rue Pasteur, le vendredi de 16h30 à 18h.

Depuis son ouverture, Le Coin des Producteurs connaît une forte demande sur l'Est Lyonnais et « Les clients viennent indéniablement pour un produit et un service ».

**Contact : coindesproducteurs.fr
contact@coindesproducteurs.fr
06 89 91 97 25**

• Intemporelle Boutik

Ouvert en mai 2017, ce dépôt-vente est dédié à l'univers de la femme, où l'on a plaisir à chiner. Fabienne a souhaité « créer un lieu où les clientes se sentent bien ; une atmosphère où elles ne sont pas tenues d'acheter quand on passe ma porte ». La boutique de 100 m², à la décoration à la fois baroque et cocooning, affiche plus de 2 500 pièces du 34 au 52. « Chacune, de 13 à 77 ans, peut y trouver son style, tendance ou vintage, la petite pièce d'exception ou de luxe. Les

jeunes sont également sensibles au concept "second hand" ». Des vêtements aux accessoires (maroquinerie, bijoux fantaisie, chaussures, écharpes...), vous pouvez vous faire plaisir avec des pièces de qualité, originales et à des prix très abordables. Toujours de bons conseils, Fabienne avoue être « fière quand elle voit évoluer le look de ses clientes, qui osent, par exemple, porter de la couleur ! ».

En janvier dernier, un mini-rayon pour les hommes a vu le jour (cravates de grandes marques, T-shirt rock'n'roll...), suivi prochainement par l'ouverture de la boutique en ligne.

Contact : 103 RN 6

06 63 34 22 44

Horaires d'ouverture, en fonction du contexte sanitaire

**Intemporelle Boutik
Boutique en ligne**



• Lune & Sens

Conseils en nutrition, hygiène de vie, Fleurs de Bach, gestion du poids et du stress, massages (femmes)...

Julie Foissard est une praticienne de santé, naturopathe diplômée et une facilitatrice en cohérence psycho-émotionnelle œuvrant pour le développement intégral.

« La naturopathie est une réelle vocation. J'ai toujours désiré aider les personnes à cheminer, les accompagner dans leur vie et leur apporter bien-être et vitalité ».

Elle effectue un vrai travail d'équipe avec ses clients, en distillant des conseils personnalisés selon les 3 piliers de base que sont l'alimentation, la gestion des émotions et les activités physiques (en fonction des besoins et des capacités de chacun). En parallèle, Julie Foissard est aussi créatrice de bijoux en pierres naturelles, « des bijoux personnalisés, créés en fonction des propriétés des minéraux ». Elle a ouvert sa boutique éphémère au 47 RN 6 (du jeudi au samedi de 10h à 18h) et 3 créatrices des Talents Locaux y présentent également leurs produits : Bénédicte Tarrare, Florence Rival et Céline Noguero.

Contact : www.lune-et-sens.com

lune-et-sens@hotmail.com

06 22 74 90 13



Julie Foissard - Naturopathe





Optimiser nos espaces verts

L'entretien de notre patrimoine arboré est une priorité municipale et demande une grande attention. En fin de cycle, les arbres deviennent dangereux (cf. déracinement d'un arbre dans le parc du Château en janvier dernier ; racines endommageant des murs d'habitation). Leur abattage est donc nécessaire. Toutefois, la Municipalité applique le principe "d'un arbre abattu = un arbre replanté". En la matière, elle fait preuve d'innovation en diversifiant les essences : eucalyptus, chêne vert, buddleia

(arbre à papillons), oranger du Mexique (répulsif naturel du moustique tigre), noisetier... Elles répondent aux exigences environnementales (résistance à la sécheresse, limitation de l'arrosage...).



CADRE DE VIE

Allée Jean-Jacques Rousseau

Ce chemin a également fait l'objet d'un débroussaillage et les promeneurs apprécieront

sa transformation en allée forestière avec la plantation de différentes espèces :

- 4 eucalyptus,
- 3 chênes verts,
- 3 noisetiers
- et 3 buddleias.



Bassin de rétention "La Croze"

Situé à proximité du groupe scolaire Chat Perché, cet espace a connu une opération de débroussaillage mais les essences existantes ont été préservées. La cour de la partie "élémentaire" n'étant pas très grande, la Municipalité étudie la possibilité de l'agrandir. Un géologue a été consulté pour une étude de faisabilité pour recouvrir en partie le bassin de la Croze par une dalle. L'objectif étant de maintenir une grande surface qui sera arborée et 2 à 3 traversées dans la dalle pour aménager le passage d'arbres qui apporteront également de l'ombre.

Valorisation des sapins de Noël

Après les fêtes de fin d'année, la Mairie a mis à la disposition des Murois, un espace de collecte sur l'extension du parking Ferlet, en centre-ville. Vous avez été nombreux à venir y déposer votre sapin de Noël. Le service des espaces verts a pris en charge leur valorisation : dépôt en déchèterie pour compostage sur une plate-forme ou broyage pour en faire des copeaux pour le paillage.

Par ailleurs, les 4 sapins qui ont agrémenté l'édition 2020 du marché de Noël ont été replantés rue Victor Hugo, avec un eucalyptus et un micocoulier.



Tribunes politiques

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure

Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

La COVID est toujours présente et freine les projets malgré les efforts de tout le personnel communal. Chaque Murois sait que l'équipe élue respecte ses engagements pris lors de la campagne. Grâce au travail du Maire, de l'équipe municipale et de l'association BVSEL, nous nous félicitons que le projet d'usine d'enrobés soit annulé. Précision importante : ne vous fiez pas aux annonces non officielles qui peuvent être diffusées mais qui n'ont aucune réalité.

Listes d'opposition

Au-delà des Mure

Décembre 2020 : Les deux groupes d'opposition "Au-Delà des Mure" et "Pour un Avenir qui vous appartient" décident de s'unir pour exercer plus efficacement leur mission sur le mandat 2020-2026. Cette tribune est commune aux deux groupes.

Voir nos derniers articles sur www.audeladesmure.fr. Protocole sanitaire dans les écoles et crèche, Développement réseaux Hertzziens, Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, Projet requalification Centre-ville, Centrale d'enrobés, Transparence marchés publics...

Avec nous pour un avenir qui vous appartient

... nos demandes. RD306 : sécurisation, plus de contrôles routiers, aménagements, Environnement : mise en place d'un plan Végétalisation, Enfance : réouverture du Relais d'Assistants Maternelles intercommunal 'Les Petits Lutins', fermé depuis des mois, Scolaire : ouverture du périscolaire jusqu'à 18h30 comme souhaitée par de nombreux parents, Centre de Loisirs : lancement du projet souhaité par l'ensemble des élus.

Contact tél : 07 49 69 93 51, mail : contact@audeladesmure.fr, Facebook : audeladesmure.



On ne s'ennuie pas au centre de loisirs !

Le centre de loisirs, géré par la Mission d'Animation Léo Lagrange, accueille vos enfants les mercredis ou pendant les vacances scolaires. Un seul mot d'ordre est de mise : s'amuser !

Les animateurs ne manquent pas d'idées pour divertir les enfants. Pour les vacances d'hiver, en février dernier, ils avaient tout prévu sur le thème des étoiles des neiges : jeux, ateliers manuels et créatifs, activités sportives ou d'expression corporelle avec les maîtres-nageurs de la piscine intercommunale, séances de cinéma, interventions de la Ligue de Protection des Oiseaux...

« Les enfants ont particulièrement apprécié l'intervenant du planétarium itinérant de Léo Lagrange, qui leur a raconté une histoire sur l'origine des étoiles et du système solaire. Ensuite, ils ont observé le soleil avec un télescope », précise Melvine Guérin, directrice déléguée du dispositif Léo Lagrange. |



À Saint Bonnet de Mure, le centre de loisirs est plus qu'un mode de garde. C'est avant tout un lieu de vie, d'épanouissement et d'échanges, dans le respect des protocoles sanitaires. Les enfants sont répartis en groupes par tranche d'âge : pendant les vacances d'hiver 2021, 30 enfants, de 3 à 5 ans, étaient inscrits et 45 pour les 6 à 12 ans.
Contact : 04 78 40 95 55
mmarion@saintbonnetdemure.com
<https://leolagrange-animation-saintbonnetdemure.fr>





Vos messages de la Saint-Valentin

Le 14 février dernier, la Municipalité a mis à l'honneur les amoureux murois, en leur proposant de publier leurs messages sur le panneau lumineux communal. Petit tour d'horizon de ces messages d'amour.

LA MUNICIPALITE
VOUS SOUHAITE
UNE JOYEUSE
SAINT-VALENTIN

MARY
MEME SI PATOCHE NE TRAVAILLE
PAS CHEZ NINTENDO,
T'ES UNE VRAIE DS I
JE T'AI ME PLUS QUE
LES MARRON SUISS I
COCO

POUR FABRICE, MON AMOUR ,
CHAQUE BATTEMENT DE MON COEUR
EST UN JE T'AI ME
QUE JE T'ENVOIE
JE T'AI ME
EMILIE

GREG,
POUR TON SOUTIEN SANS FAILLE
AU QUOTIDIEN ET L'AMOUR
QUE TU ME PORTES
DANS CHACUN DE TES GESTES
JE T'AI ME
AMANDINE

PASSER 18 ANS
AVEC QUELQU'UN,
CE N'EST PAS RIEN
ET CELA S'EXPRIME
JE T'AI ME
STEPHANE

ET SI CE MESSAGE D'AMOUR
DANS NOTRE VILLE DEVENAIT
UN DES MOMENTS LES PLUS MARQUANTS
DE NOTRE VIE
VEUX-TU M'ÉPOUSER ? JE T'AI ME
SOLENE

TE VOIR CHAQUE JOUR,
C'EST COMME TE VOIR LE PREMIER JOUR
BONNE SAINT-VALENTIN
MON CHERI
KEVIN

JUSTE ENVIE DE TE DIRE
A QUEL POINT TU
ME RENDS HEUREUX
NICO

35 ANS DE MARIAGE
ET TOUJOURS DU BONHEUR
AU QUOTIDIEN
JE T'AI ME
ANDRE

MA POULE,
JE T'AI ME PLUS QUE LES
PETITS POIS
V.

HATE DE CELEBRER
VOS MARIAGES
LE MAIRE ET L'EQUIPE MUNICIPALE